



Projet Sportif Territoriaux (PST) Campagne 2026 Professionnalisation

Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence	<input checked="" type="checkbox"/> Clubs et Territoires
	<input type="checkbox"/> Administration et Finances	<input type="checkbox"/> Compétitions
	<input type="checkbox"/> Haut Niveau	<input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles
	<input type="checkbox"/> Formation & Emploi	<input type="checkbox"/> Développement
	<input type="checkbox"/> Marque	
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités	<input type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs
	<input type="checkbox"/> Ligues	<input type="checkbox"/> CTS
	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues et Comités	
Nombre de pièces jointes : 0		
<input type="checkbox"/> Information		
<input type="checkbox"/> Echéance de réponse :		

N°Ref :

- Note du 4 avril 2026 relative au cadrage de la Campagne PSF 2026 ([lien](#))
- Note ANS du 22 avril 2026 relative au cadrage des projets sportifs territoriaux (PST) ([lien](#))

Synthèse : La campagne des demandes de subvention au titre de la professionnalisation conduit à un avis motivé des structures. La FFBB est évalué par l'Agence sur le taux d'avis retourné.

Mots clés : PST, 2026, Campagne, accompagnement

L'Agence nationale du Sport poursuit un objectif de lisibilité, de performance et d'impact renforcé au service des territoires. Les **Projets Sportifs Territoriaux (PST)** constituent un levier structurant pour accompagner cette ambition, en assurant une cohérence entre les priorités nationales et leur déclinaison locale.

Les structures (ligues, comités et clubs) peuvent déposer une demande de subvention au titre de la professionnalisation dans le cadre de la campagne des Projets Sportifs Territoriaux. Si le cadre général de cette campagne est fixé dans la note de l'Agence Nationale du Sport, les orientations et le calendrier répondent à une logique et une instruction territoriale.

Comme les années passés, la fédération est amenée à émettre un avis sur les demandes de subvention de chaque structure. Pour cela :

- La FFBB émettra un avis sur les demandes concernant les ligues régionales et les comités départementaux ou territoriaux
- La FFBB s'appuiera sur l'avis remonté par la ligue régionale pour les demandes des clubs.

L'Agence Nationale du Sport vient de nous communiquer un premier calendrier des campagnes et pour information nous vous le communiquons ci-dessous par région (incomplet, car certaines campagnes n'ont pas encore débuté) :

REGION	CONTACT Réfèrent(e) part territoriale	MAIL	TEL	CONTACT Réfèrent(e) administratif	MAIL2	DATE DE LANCEMENT	DATE DE CLOTURE
AUVERGNE RHONE ALPES	Isabelle GIRONNET	isabelle.gironnet@region- academique-auvergne-rhone-	04 73 99 32 99	Sophie BRUNEL	sophie.brunel@region- academique-auvergne-rhone-		
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	Benjamin PETIT	benjamin.petit@region- academique-hourgonne-	06 33 07 50 42	Annick APPALIN Fabienne PAVANI-HUBINE I	annick.appalin@region- academique-hourgonne-		
BRETAGNE	Denis STEFFANUT	denis.steffanut@ac-rennes.fr	06 21 87 60 81	Karim BENRHIMA	karim.benrhima@ac- rennes.fr		
CENTRE VAL DE LOIRE	Yassine BAKHALLOU	yassine.bakhalloou@ac-orleans- tours.fr	06 30 07 53 33	Franck FORGET	franck.forget@ac-orleans- tours.fr	30/03/2026	11/05/2026
GRAND EST	Gwénaëlle NATTER	gwenaelle.natter@region- academique-grand-est.fr	03 83 55 65 14	Isabelle ALVAREZ	isabelle.alvarez@region- academique-grand-est.fr		
GUADELOUPE	Jérôme CHEDEVILLE	jerome.chedeville@ac- guadeloupe.fr	06 90 35 54 06	Maggy GAVEAU	maggy.gaveau@ac- guadeloupe.fr	17/04/2026	17/05/2026
GUYANE	Sabrina MILIENNE	sabrina.milienne@guyane.pret- nou.fr	05 94 21 40 58	Céline OLIMY	celine.olimy@guyane.pret.g- nou.fr		
HAUTS-DE-FRANCE	Marc LEFEBVRE	marc.lefebvre4@region- academique-hdf.fr	03 59 71 34 76	Emmanuelle ALARCON GARCIA	emmanuelle.alarcon- garcia@region- academique-hdf.fr		
ILE DE FRANCE	David LEPRINCE	david.leprince@region- academique-idf.fr	01 40 77 56 89	Charles BEAUVALET I	charles.beauvalet@ac- paris		
LA REUNION	Vincent HOAREAU	Vincent.Hoareau@ac- reunion.fr	02 62 20 54 35	Sérah NOEL	serah.noel@ac-reunion.fr	20/04/2026	25/05/2026
MARTINIQUE	Charles-Eric PRIVAT	charles-eric.privat@ac- martinique.fr	05 96 32 28 32	Marcella BIZET	Marcella.BIZET I @ac- martinique.fr		
MAYOTTE	Elodie ALVES	elodie.alves@ac-mayotte.fr	06 06 44 15 57			22/04/2026	03/06/2026
NORMANDIE	Florian VIDAL	florian.vidal@ac-normandie.fr	06 13 43 89 33	Hélène KERHERVE	helene.kerherve@ac- normandie.fr		
NOUVELLE-AQUITAINE	Philippe LEGRAND	philippe.legrand@region- academique-nouvelle-	05 56 69 36 05	Peggy PERY	peggy.pery@region- academique-nouvelle-		
NOUVELLE-CALÉDONIE (HAUT-COMMISSARIAT)	Félicia BALLANGER	felicia.ballanger@nouvelle- caledonie.nou.fr	07 63 56 73 48 (+687) 23 03 56				
OCCITANIE	Fabrice DUBOIS	fabrice.dubois@region- academique-occitanie.fr	04 48 18 40 58	Delphine LUCIANI	delphine.luciani@region- academique-occitanie.fr		
PAYS DE LA LOIRE	Anne GUILLERM	anne.guillerm@ac-nantes.fr	02 40 12 87 50	Magali BROCC	magali.broc@ac-nantes.fr		
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	Amandine GARBIN	amandine.garbin@region- academique-paca.fr	06 22 30 29 76	Anne ANDROVER	anne.androver@region- academique-paca.fr		
SAINT PIERRE ET MIQUELON	Denise GACHIS DRAKE	denise.drake@dcstep.gouv.fr	05 08 41 19 74	Lindsey ALLEN-MAHE	lindsey.allen- mahe@dcstep.gouv.fr		

Pour les demandes des clubs, nous communiquerons aux ligues régionales (Président – Directeur Territorial – Directeur Technique Régional) les demandes sous forme d'un format EXCEL.

Votre avis sur les demandes (colonne AVIS LR/FFBB) sera transmis à l'Agence Nationale du Sport conformément à ses directives. L'avis sera à remonter par courriel : psf@ffbb.com

Pour les demandes professionnalisation des ligues et des comités, la fédération émettra les avis via sa sous-commission emploi de la Commission fédérale PSF.

Nous vous rappelons in fine que les critères d'évaluation des fédérations sportives par l'Agence Nationale du Sport **tiennent compte du nombre d'avis remontés par les fédérations par rapport au nombre de demandes au titre de la professionnalisation.**

Pour mener à bien cette mission, nous demandons aux Ligues de bien vouloir nous retourner le nom d'un référent PST, qui aura la charge de remonter à la Fédération les avis sur les demandes de sa région.

En résumé, ce qu'il faut savoir du cadre de la campagne Enveloppe budgétaire 2026 :

Pour l'année 2026, le montant total des crédits PST s'élève à **67 M€**, répartis comme suit :

- **49,86 M€** consacrés à la professionnalisation du mouvement sportif (emploi uniquement)
- **14,44 M€** dédiés aux actions liées aux politiques publiques du sport
- **2,70 M€** affectés aux territoires spécifiques (Corse, Polynésie française, Wallis et Futuna)

Soutien à la professionnalisation du mouvement sportif

1. Enveloppe dédiée :

Les crédits liés à l'emploi s'élèvent à **49,86 M€**, répartis comme suit :

- **40,28 M€** pour les engagements pluriannuels existants
- **9,58 M€** pour les créations d'emplois en 2026

2. Conditions d'éligibilité :

L'attribution d'une aide à l'emploi est conditionnée au respect :

- du contrôle d'honorabilité des dirigeants et éducateurs
- de la convention collective applicable
- de la détention d'une carte professionnelle valide pour les éducateurs sportifs

3. Priorités :

Une attention particulière sera portée :

- aux emplois contribuant au développement des pratiques

- aux publics prioritaires (femmes, jeunes filles, personnes en situation de handicap)
- aux territoires nécessitant un accompagnement renforcé

Les structures devront également veiller à un **équilibre femmes/hommes** parmi les bénéficiaires.

4. Typologie des emplois :

Emplois « Agence »

- Durée : **2 ou 3 ans**
- Aide : **plafond de 12 000 € / an / emploi**
- Possibilité d'aide ponctuelle : jusqu'à **12 000 €**

Emplois sportifs qualifiés (ESQ) parasport

- Durée : **3 ans**
- Aide : **17 600 € / an / emploi**
- Non dégressive

Emplois sociosportifs

- Dispositif en vigueur jusqu'en **2027**
- Objectif : insertion professionnelle dans les territoires carencés

5. Obligations

- L'aide concerne prioritairement les **CDI** (ou CDD pour aides ponctuelles)
- En cas de départ d'un salarié :
 - délai de remplacement : **3 mois** (jusqu'à **6 mois en outre-mer**)
- Formation obligatoire à la prévention des violences et discriminations

Soutien aux actions liées aux politiques publiques :

Une enveloppe de **14,44 M€** finance des actions répondant aux priorités nationales :

Orientations prioritaires :

- **Parasport** : objectif **15 %**
- **Pratique féminine** : objectif **20 %**
- **Territoires carencés** : objectif **60 %**
- **Sport santé** : objectif **10 %**

Les priorités sont définies localement en cohérence avec les besoins territoriaux.

Déclinaison territoriale de la gouvernance :

Une enveloppe complémentaire de **835 K€** est dédiée au fonctionnement :

- des conférences régionales du sport
- des conférences des financeurs
- des outils d'animation territoriale

Dispositions spécifiques territoriales :

Pour certains territoires (Corse, Polynésie française, Wallis et Futuna, Nouvelle-Calédonie, Saint-Pierre-et-Miquelon), les crédits sont :

- gérés localement
- répartis selon les priorités du projet sportif territorial

Règles de gestion 2026

1. Modalités de dépôt :

Les demandes doivent être effectuées exclusivement via **Le Compte Asso**.

2. Engagements

Les structures doivent :

- souscrire au **contrat d'engagement républicain**
- respecter les règles de déontologie et de contrôle
- fournir les comptes rendus financiers

Tout manquement peut entraîner le retrait de la subvention.

Pilotage et coordination :

Les délégués territoriaux assurent :

- la coordination des acteurs locaux
- l'instruction des dossiers
- le suivi et l'évaluation des actions

La Fédération contribue également :

- à l'analyse des demandes (notamment emploi)
- à la cohérence entre PSF et PST

Conclusion

Le dispositif PST 2026 constitue un levier majeur pour :

- renforcer la structuration des clubs
- soutenir l'emploi sportif
- développer des projets à fort impact social et territorial

Les structures sont invitées à s'inscrire pleinement dans cette dynamique en proposant des projets cohérents avec les priorités nationales et territoriales.

Pour toute information complémentaire, les structures sont invitées à se rapprocher de leurs interlocuteurs territoriaux.

Contact : Alan COURGEON Courriel : psf@ffbb.com

Rédacteurs	Vérificateur	Approbateur
Alan COURGEON Chargée de mission PSF-PST	Matthieu SOUCHOIS Directeur Technique National Adjoint Directeur du Pôle Clubs et Territoires	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2026-04-26 NOTE LR CD 4 - PCT - PST 2026 - Campagne 2026 - VFIN	